

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 461f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Forum mondial de l'OCDE à Istanbul sur le progrès des sociétés : le Conseil de l'Europe présente son modèle de « cycle du progrès »

Strasbourg, 28.06.2007 - Lors du Forum International de l'OCDE à Istanbul, le Directeur de la planification stratégique du Conseil de l'Europe, Andreas Siegel, a présenté le « cycle dynamique du progrès » de l'Organisation permettant de mesurer et de favoriser les progrès sociaux.

Du 27 au 30 juin, ce forum a rassemblé plus de 900 représentants de gouvernements, d'ONG et du secteur privé pour examiner la manière de mesurer et de favoriser le progrès.

Prenant comme exemple l'impact des conventions du Conseil de l'Europe en vigueur dans 47 Etats membres représentant une population de plus de 800 millions de personnes (de la Convention européenne des Droits de l'Homme à la Charte sociale européenne), M. Siegel a expliqué aux participants du forum le fonctionnement d'un modèle de « cycle de progrès » :

- **Elaboration de normes communes**, d'indicateurs et d'étalons (au moyen de conventions sectorielles ciblées, de recommandations, de résolutions et de décisions obligatoires de la Cour européenne des Droits de l'Homme)
- **Mesure des progrès** (avec la fixation d'objectifs pour le progrès, un suivi régulier des indicateurs, une programmation axée sur les résultats et une évaluation)
- **Stimulation des progrès** (par exemple par le contrôle par les organes de suivi du respect des engagements des Etats membres, des arrêts de la Cour et des recommandations, et par la construction de capacités nationales pour mettre en œuvre les normes acceptées).

« La complexification et la mondialisation croissantes de nos sociétés nécessitent un contrôle efficace de la mise en œuvre de nos normes communes », a déclaré M. Siegel. « Nous devons nous mettre d'accord sur la manière de définir la qualité de la vie, de protéger les droits fondamentaux et de promouvoir une culture démocratique avec des citoyens informés et actifs. Ce forum est une bonne occasion de comparer les modèles sectoriels et régionaux et d'essayer de partir de ces modèles pour promouvoir le progrès à l'échelle du monde.

La notion de progrès est intrinsèquement liée à la mission du Conseil de l'Europe : l'Organisation présente en effet une combinaison unique d'institutions et d'instruments qui réunit tous les acteurs clés - les gouvernements, les ONG, les mécanismes indépendants de suivi et le mécanisme d'exécution des arrêts de la Cour. En un seul lieu, nous établissons des normes, aidons à les mettre en œuvre, suivons le progrès de leur application et, si nécessaire, veillons à ce que les engagements pris par les Etats membres soient respectés dans la pratique ».

[Présentation de M. Siegel \(en anglais\)](#)

Pour une interview avec Andreas Siegel, merci de contacter Sophie Lobey : + 33 6 65 09 16 07